

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
LE 28 AOÛT 2019 A 19h30**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Denis Huberdeau, Pierre Guyon, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absents; Madame Ève Drouin, monsieur Yvon Forget.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pierre Guyon et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 16 JUILLET 2019

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que le rapport du 16 juillet 2019 soit accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. NATHANIEL THÉRIAULT
AGRANDISSEMENT ; LOT 5 310 872**

Considérant la demande de monsieur Nathaniel Thériault relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 310 872 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Annie Houle et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Denis Huberdeau et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 20h30

Yvon Tardy
Secrétaire du comité et
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers
Président du comité
(par intérim)